



Nous nous engageons notamment à désigner un « **référent piétons** », en complément de l'adjoint à la mobilité, afin de garantir un suivi régulier et opérationnel de ces enjeux.

Nous prévoyons également d'allouer **un budget dédié à l'amélioration des déplacements à pied**. Cela passera en particulier par la rénovation et la sécurisation des trottoirs et des passages piétons, ainsi que par un meilleur aménagement de l'espace public, incluant une **séparation entre piétons et cyclistes**.

Plus largement, notre démarche vise à améliorer concrètement le cadre de vie et la **sécurité des déplacements du quotidien**.

Bien cordialement.

Gontran GUNS